

SUR LES JUGMENTS HUMAINS

A quoi pensons-nous de nous déchirer mutuellement par tant de soupçons injustes ? Hélas ! que le genre humain est naturellement curieux ! chacun veut voir ce qui est caché, et juger des intentions. Cette humeur curieuse et précipitée fait que ce qu'on ne voit pas on le devine ; et comme nous ne voulons jamais nous tromper, le soupçon devient bientôt une certitude, et nous appelons conviction ce qui n'est tout au plus qu'une conjecture ; mais c'est l'invention de notre esprit à laquelle nous applaudissons et que nous accroissons sans mesure. Que si parmi ces soupçons notre colère s'élève, nous ne voulons plus l'apaiser, parce que " nul ne trouve sa colère injuste (1)." Ainsi l'inquiétude nous prend, et par cette inquiétude nourrie par nos défiances, souvent nous nous battons contre une ombre, ou plutôt l'ombre nous fait attaquer le corps. Je veux apprendre à ne présumer pas le mal, à voir et non à deviner, à ne précipiter pas mon jugement. Vous me dites que si j'agis de la sorte, je serai la dupe publique, trompé tous les jours mille et mille fois ; et moi je vous réponds à mon tour : Eh quoi ! ne craignez-vous pas d'être si malheureusement ingénieux à vous jouer de l'honneur et de la réputation de vos semblables ? J'aime beaucoup mieux être trompé que de vivre éternellement dans la défiance, fille de la lâcheté et mère de la dissension. Laissez-moi errer, je vous prie, de cette erreur innocente que la prudence, que l'humanité, que la vérité même m'inspire : car la prudence m'enseigne à ne précipiter pas mon jugement ; l'humanité m'ordonne de présumer plutôt le bien que le mal ; et la vérité même m'apprend de ne m'abandonner pas témérairement à condamner les coupables, de peur que sans y penser je ne flétrisse les innocents par une condamnation injurieuse.

BOSSUET.

(1) Saint Augustin.

Un meurtre horrible, a été commis dimanche au pied de la edte Hope, par un journalier, sur la personne de sa femme. Sa fille qui voulait prendre la défense de sa mère a été sérieusement blessée.

Le meurtrier a été depuis mis en prison.

(Journal.)

Gazette des Pilotes.

ARRIVAGES.

17 août.—Barque Jessie, pilote Edouard Lavoie.—Standard, pilote Paul Pouliot.—Navire Cambria, chargé, pilote Cyprien Raymond, 2d voyage.

18 août.—Richard Watson, pilote Edouard Vaillancourt.

—Brown, pilote Charles Bernier.—Navire Albion, chargé, cargaison générale, pilote David Bouffard, 2d voyage.

CONDITIONS.

L'ORDRE SOCIAL

se publie une fois chaque semaine, le JEUDI, en 16 pages grand in-Octavo, double colonne, donnant la matière de plus de 25 volumes ordinaires, pour le minime abonnement de

DIX CHELINS par année pour les abonnés de la Cité de Québec, et de SEPT CHELINS et DEMI pour les abonnés éloignés, afin qu'en payant en sus de leur abonnement les frais de poste, ils aient le journal au même prix que les citoyens de Québec. On ne reçoit pas d'abonnement pour moins d'une année, payable par semestre, et d'avance. Pour faciliter la classe ouvrière de cette ville, nous recevons le prix des abonnements par 3 mois.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin de l'année, et de payer ce qu'ils doivent.

— Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port.) au Bureau du Journal, No. 5, Rue des Jardins, Québec.

— Les Messieurs suivants, nommés agent de notre Journal, sont autorisés à recevoir les argents, et à en donner quittance.

Paroisses d'en Haut.

Montréal, — — —	MM. J. B. Rolland, Libraire.
Toronto, — — —	J. P. Leprohon, écr. Av.
Trois-Rivières, — — —	A. Larue, écr., March.
Répentigny, — — —	A. Dallaire, Inst.
Sherbrooke, — — —	D. V. St.-Cyr, Ét. D.
Stanstead, — — —	M. l'abbé Champoux.
Lotbinière, — — —	J. Filteau, écr., N. P.
St. Eustache, — — —	Damase Robin.
St. Anne de la Pêrade, — — —	Jos. Elz. Douville.
Berthier, (en haut) — — —	J. F. Coutu, écr., N. P.
St. Pie, — — —	J. C. Bachand.
Yamachiche, — — —	J. C. Dumoulin, écr.
Rivière du Loup, (en haut) — — —	J. L. Pichette, Inst.
St. Grégoire, — — —	G. Bourgeois, écr. M. D.
St. Augustin, (district de Mont.) — — —	Dr. Mignault, écr.
St. Prosper, — — —	O. Trudel.
Rivière David, — — —	J. B. Comeau, écr.
Deschambault, — — —	Isidore Belleau, Inst.
Cap-Santé, — — —	Elie Rinfret.
Pointe aux Trembles, — — —	F. X. Larue.
St. Foy, — — —	B. Marquette, Inst.
Portneuf, — — —	J. B. Lionnais, Inst.
St. Geneviève de Batiscan, — — —	Dolphice Trudel.
St. Stanislas, — — —	H. A. Trépanier, Inst.
St. Claire, — — —	Alexis Beaulieu, march.
St. Croix, — — —	M. Couture, écr. N. P.
St. Guillaume d'Upton, — — —	M. l'abbé Desilets.

Paroisses d'en Bas.

Pointe Lévy, — — —	A. Paquet, Inst.
Beaumont, — — —	Chs. Letellier, Inst.
St. Michel, — — —	B. Pouliot, écr. N. P.
St. Thomas, — — —	J. D. Lépine, écr. N. P.
St. Charles, (Rivière Boyer), — — —	Ls. Labrecque, écr. M. D.
St. Gervais, — — —	H. Tanguay, March.
St. Pierre, (Rivière du Sud) — — —	Philippe Verrault,
St. François, ditto. — — —	Philippe Beaulieu,
St. Marie, (Beauce.) — — —	Frs. Dusseault, écr. M. D.
Islet, — — —	L. Ballentyne, écr. Arp.
St. Anne la Pocatière, — — —	Ls. Morcau, écr. N. P.
St. Roch des Aulnets, — — —	Ls. Tremblay, écr. M. D.
St. Jean Port-Joly, — — —	L. Z. Duval, écr. N. P.
Kamouraska, — — —	F. A. Michaud, écr.
Rivière du Loup, — — —	J. B. Pouliot, écr.
Isle-Verte, — — —	H. Roy, écr.
St. Simon, — — —	Chs. Frs. Caron.
St. Denis, — — —	F. Jorre, écr.
Trois-Pistoles, — — —	P. Fournier, écr.
Rivière-Ouelle, — — —	Thos. Bégin, Inst.
Rimouski, — — —	L. F. Garon, écr.
Cacouna, — — —	J. B. Beaulieu, écr.
Malbaie, — — —	Vital Tremblay, Inst.
Chicoutimi, — — —	T. C. Caseault, écr. gtf.
Madawaska, — — —	M. l'abbé Langevin.
Beauport, — — —	M. l'abbé Bernard.
Château-Richer, — — —	L. C. Le François, écr.
Percé, — — —	M. l'abbé Gingras.

— Nous accepterons avec reconnaissance, les services d'un AGENT, pour chaque localité, où il n'y en a pas. Le journal est donné gratis aux AGENTS, qui s'intéressent à propager notre feuille.

IMPRIMÉ et PUBLIÉ pour les PROPRIÉTAIRES, par Stanislas Drapeau, 5, Rue des Jardins.